



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 70

Hebdos régionaux de Montréal, Laval, Montérégie

Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

LA COMMISSION D'ENQUÊTE INVITE LES CITOYENS A S'EXPRIMER

A COMPTEUR DU 26 SEPTEMBRE PROCHAIN

Québec, le 14 septembre 2016 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif* par CDPQ Infra inc., à compter du **lundi 26 septembre 2016, à 19 h**, à la **Salle Ovation de l'Hôtel Hyatt Regency Montréal, 1255, rue Jeanne-Mance**. Les séances publiques se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission. De plus, durant la deuxième partie de l'audience publique, les séances de la commission seront diffusées en mode audio et vidéo en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca.

Cette partie sera consacrée exclusivement à l'audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document intitulé *Les règles de participation en audience publique*. Ce dernier est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Web du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « [Comment participer](#) ».

COMMENT TRANSMETTRE SON MÉMOIRE ?

Afin que la commission puisse prendre connaissance de votre mémoire avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 22 septembre à midi** en utilisant le formulaire en ligne [Dépôt de mémoire](#), ou par la poste au secrétariat de la commission, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de **M^{me} Caroline Cloutier**. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à reseau-electrique-metropolitain@bape.gouv.qc.ca.

Par souci de protection des renseignements personnels et puisque le mémoire sera rendu public, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission.** Le BAPE veille, conformément à la loi, à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires seront diffusés dans le site Web du BAPE dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque du Boisé, 2727, boulevard Thimens, Montréal ;
- Bibliothèque de Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal ;
- Bibliothèque de Deux-Montagnes, 200, rue Henri-Dunant ;
- Bibliothèque de Dorval, 1401, chemin Bord du Lac ;
- Bibliothèque Georges-Vanier, 2540, rue Workman, Montréal ;
- Bibliothèque Georgette-Lepage, 7855, avenue San Francisco, Brossard ;
- Bibliothèque de Kirkland, 17100, boulevard Hymus ;
- Bibliothèque Mont-Royal, 1967, boulevard Graham ;
- Bibliothèque de Pointe-Claire, 100, avenue Douglas-Shand ;
- Bibliothèque de Roxboro, 110, rue Cartier ;
- Bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue, 40, rue Saint-Pierre ;
- Bibliothèque de Saint-Henri, 4707, rue Notre-Dame Ouest, Montréal ;
- Bibliothèque de Salaberry, 4170, rue de Salaberry, Montréal ;
- Bibliothèque de Verdun, 5955, rue Bannantyne, Montréal ;
- Bibliothèque Yves-Thériault, 670, rue de la Place publique, Laval.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, de même que dans le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, au plus tard le 28 décembre 2016.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Caroline Cloutier, coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête et d'audience publique au 418 643-7447 poste 432 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : reseau-electrique-metropolitain@bape.gouv.qc.ca.